

Annexe 4 : Fiche d'information « Bals »

	Zone de police Stavelot Malmedy Fiche d'information BALS	Direction des opérations Rue Frédéric Lang n° 14960 Malmedy 080/28.18.31 ZP.StavelotMalmedy.MROP@police.belgium.eu
---	--	---

Commune concernée :
Waimes 

Salle / chapiteau :			
Nom :			
Adresse :			
Capacité maximale :	personnes	Règlement d'ordre intérieur :	Oui – Non

Organisateur :			
Nom :			
Prénom :			
Organisation :			
Adresse mail :	@		
GSM :		Professionnel :	Oui – Non
Est-ce votre première organisation ?		Oui – Non	
Si non date / lieu / nbre de participants des 2 derniers événements ?		1. 2.	

Personnes de contact pendant l'évènement (minimum 2) :			
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
GSM :		GSM :	

Evénement :	
Date de l'évènement :	
Thème / Nom de la soirée :	
Heure de début → Heure de fin : (Max 01h00 en semaine / 03h00 le weekend)	→
Disc-jockeys / groupes musicaux :	
Estimation réaliste du public attendu :	Personnes

Gardiennage :	
Vous trouverez une liste des entreprises agréées sur le site https://vigilis.ibz.be Leur présence est obligatoire selon l'échelle suivante :	
⇒ 0 à 250 participants : Conseillé	
⇒ 250 à 500 participants : Minimum 2 agents	
⇒ Plus de 500 participants : 1 agent en plus par tranche de 250 participants	
Société et n° d'agrément :	
Nom du responsable lors de l'évènement :	
GSM lors de l'évènement :	

Volontaires & bénévoles :

!! Les volontaires & bénévoles ne remplacent pas les agents de sécurité !!
Ils doivent être revêtus d'un signe distinctif visible

Nom	Prénom	GSM

Boissons proposées :

L'utilisation de gobelets en plastique est **obligatoire**.
La présence d'eau potable gratuite ou disponible à prix coûtant est **obligatoire**.

Forfait boissons à volonté	Interdit	Softs (coca, limonade, ...)	
Bière (pils)		Bière spéciale	
Alcopops (Bacardi breezer, ...)		Energy drinks (Red Bull, ...)	
Cocktails (vodka fraise, ...)		Alcools forts (péquet, vodka, ...)	

Assurance et responsabilité :

Avez-vous organisé une réunion de sécurité avec les services de secours ?	Oui – Non
Si non, estimez-vous qu'une réunion de sécurité soit nécessaire ?	Oui – Non
Des risques spécifiques concernent-ils votre événement ?	Oui – Non
Si oui, lesquels ?	
Une assurance R.C. a-t-elle été contractée concernant l'évènement ?	Oui – Non
Si oui : Compagnie - n° de police	

Derniers conseils :

- ⇒ Un système de « sortie définitive » est plus sûr et plus rentable pour l'organisateur
- ⇒ Envisagez un partenariat avec une ASBL proposant le retour en toute sécurité (exemple : « Les risques du samedi soir » 0495/50.27.77)
- ⇒ L'accès est interdit à tout mineur non marié de moins de 16 ans non accompagné de son père, de sa mère ou de son tuteur légal

Le soussigné certifie que la présente demande est sincère et complète. En cas de manquement ou d'incident, une sanction administrative pourra être infligée aux organisateurs et leur responsabilité civile pourra être engagée.

Fait à le par (nom/prénom) Signature :

À transmettre :

- 1) à l'administration communale concernée ;
- 2) **et** à la zone de police par mail ZP.StavelotMalmedy.MROP@police.belgium.eu ou par courrier ordinaire (Direction des opérations - Rue Frédéric Lang n° 1 à 4960 Malmedy).

Version mai 2022

Administration communale de Waimes – Version approuvée par le Collège communal du 29/04/2019.